



communiqué
de presse 

AUGMENTATION DU TEMPS DE TRAVAIL : LES BELLES PAROLES DES ELUS,

A QUAND LES ACTES ?

L'UNSA Nantes & Métropole alerte les élu.e.s sur les négociations en cours sur l'augmentation du temps de travail des agents de la Ville de Nantes, son CCAS et de Nantes Métropole.

Depuis plusieurs semaines, les organisations syndicales sont associées à de multiples réunions avec l'administration afin d'élaborer des propositions. Est exclue des discussions toute compensation financière du temps de travail réalisé en plus. De plus, les marges de manœuvre dont disposent les collectivités, pour prévenir l'usure professionnelle, appelées « sujétions particulières », ne sont pas totalement explorées.

L'UNSA a donc voulu rappeler aux élu.e.s, qui regrettent que l'État leur impose l'augmentation du temps de travail et le gel du point d'indice, qu'ils peuvent utiliser les leviers réglementaires pour rendre cette augmentation du temps de travail « la moins indolore possible » pour les agents, dans le cadre de la libre administration des collectivités.

L'UNSA leur a rappelé qu'il était temps que les bonnes paroles sur l'engagement et l'attachement des agents au service public, prononcées depuis le début de la crise sanitaire, se traduisent par des actes.

Il en va de la capacité de nos collectivités à rester attractives pour pouvoir recruter, à limiter l'usure professionnelle des agents et de la cohérence de leurs décisions avec leurs engagements en faveur du progrès social.

19 avril 2021

Contact :
Stéphane BRIAND – 06 30 92 87 87 / unsa@nantes-metropole.fr